



DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/25/A.T.A/a.réal.tv

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- *Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;*
- *Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;*
- *Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;*
- *Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.*

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/25/A.T.A est lancée pour le recrutement de **six (06) Assistants Réalisateurs** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	Expérience exigée
Assistant Réalisateur	06 postes	- Formation en Audiovisuel - BTS/ DTS ou équivalent	BAC + 2	- Réalisation - Assistanat de réalisation - Audiovisuel	2 ans d'expérience dans un poste similaire

Article 2 : Principales missions

L'Assistant Réalisateur est l'un des membres les plus importants de l'équipe du réalisateur. Son rôle principal est de soutenir le travail de ce dernier dans les productions de radio et de télévision (mais également de théâtre et de cinéma).

Il a pour missions de :

- Effectuer le suivi de l'avancement quotidien par rapport au calendrier de production du tournage ;
- La préparation des feuilles d'appel quotidiennes ;
- Le contrôle des acteurs/animateurs et de l'équipe de tournage ;
- La mise en place d'une logistique de tournage ;
- Le maintien de l'ordre sur le plateau ;
- Veiller à la santé et à la sécurité de l'équipe.

Article 3 : Compétences requises

L'Assistant Réalisateur doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maîtrise de l'organisation, animation et coordination des personnes, des opérations et des éléments matériels ;
- Connaissances approfondies en matière de prises de vue et de son, et de mise en scène ;
- Maîtrise de la gestion des problématiques logistiques et humaines sur un tournage ;
- Maîtrise du langage audiovisuel ;
- Connaissance de l'environnement technique de la production (étapes de conception d'un produit audiovisuel) ;
- Notions en informatique bureautique : Word, Excel ;
- Maîtrise de l'arabe et du français ;
- Notions en anglais.

❖ Comportementales et Managériales :

- Savoir communiquer ;
- Etre dynamique, rigoureux et organisé.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} \times 0,4 + \text{Note du test pratique} \times 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation professionnelle.	Note/20	Arabe et français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie de la CIN.
- Une (1) copie de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le19 MAI 2025

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïcal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

05 MAI 2025